





Cette modification doit répondre aux points suivants:

Q6) En ce qui concerne la structure de pavage, l'addendum 2 nous dit de consulter C01.

C01 nous dit de consulter le rapport géotechnique ou les normes municipales.

Un rapport géotechnique n'a pas été fourni avec les documents d'appel d'offres et le district municipal dont nous devons respecter la norme n'est pas précisé.

Veuillez préciser quelles sont les épaisseurs de la sous-couche, de la couche de fondation et de l'asphalte, car elles ne peuvent être facilement trouvées dans un rapport géotechnique ou une norme de district municipal.

A6)

Aucun rapport géotechnique n'a été fourni avec les documents d'appel d'offres, c'est exact. La structure de pavage doit donc être conforme aux normes municipales locales en matière de pavage et de parcs de stationnement. Comme ce projet est réalisé à Consort, en Alberta, les normes de la municipalité de Consort en matière de pavage et de parcs de stationnement prévaudront. L'information concernant les exigences relatives à l'épaisseur de la sous-couche, de la couche de fondation et de l'asphalte peut donc être obtenue directement auprès de la Ville.

Conformément au document relatif à l'étendue des travaux, tous les travaux spécialisés (p. ex., le travail de bétonnage) doivent être effectués par un travailleur qualifié et tous les travaux doivent être réalisés dans un cadre professionnel. Il est présumé dans ces énoncés que le travail sera effectué correctement et conformément aux normes de l'industrie pour un tel travail. L'exigence h) de l'Étendue des travaux indique que tout travail supplémentaire qui n'est pas décrit en détail dans le document relatif à l'Étendue et qui est nécessaire pour réaliser l'Étendue telle qu'elle est rédigée (y compris tous les coûts) sera la responsabilité de l'Entrepreneur. Si les normes ne peuvent être obtenues directement auprès de la Ville, un rapport géotechnique devrait alors être produit pour assurer la réalisation d'un travail professionnel et son obtention incomberait à l'Entrepreneur.